



Conseil d'Administration de l'UNSS du 28 mai 2026

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Camille JACQUES

Dans un contexte marqué par une crise durable qui touche notamment le service public d'éducation, les débats budgétaires qui nous réunissent aujourd'hui ne peuvent être déconnectés de l'actualité nationale. Depuis plusieurs mois, l'Éducation nationale est confrontée à des tensions majeures : suppressions de postes, difficultés de recrutement dans de nombreuses disciplines, dégradation des conditions de travail, manque d'attractivité du métier enseignant et inégalités territoriales toujours plus fortes.

L'EPS n'échappe évidemment pas à cette réalité. Alors même que les discours institutionnels multiplient les annonces autour de la santé des jeunes, de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques ou encore des « 30 minutes d'activité physique quotidienne », les moyens alloués à l'EPS et au sport scolaire demeurent insuffisants et souvent contradictoires avec les ambitions affichées.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le contexte social et sanitaire de la jeunesse exigerait au contraire un renforcement du sport scolaire. La montée de la sédentarité, l'état de santé mentale inquiétant des jeunes, le recul des pratiques physiques régulières pour une partie de la jeunesse ou encore les fractures sociales et territoriales rappellent combien l'UNSS joue un rôle fondamental d'accès à la pratique sportive et artistique, de socialisation et d'émancipation.

À l'heure où le président Macron se réjouit de l'organisation de la coupe du monde de sport, festival démesuré, subventionné massivement par l'Arabie Saoudite avec des récompenses avoisinant les 75 millions de dollars... l'UNSS peine à convaincre le gouvernement d'investir massivement en faveur de la pratique physique de l'ensemble de ses licenciés. Quelle époque...

Cela pourrait s'arrêter là, mais non : malgré l'opposition du ministère de la santé, Matignon a validé en avril dernier, la promotion du sport en milieu scolaire entre 2026 et 2030. Rappelons que le projet expérimental « Educ Sport », lancé en 2022 dans l'académie de Versailles, a été co-financé par l'Etat à hauteur de 2 millions d'euros. Et il n'y aurait plus assez d'argent en 2027 pour la pratique sportive à l'UNSS ?

Les choix politiques et budgétaires de notre gouvernement sont vraiment à interroger si on les rapporte à ce que l'UNSS devrait apporter en termes de santé, d'appropriation culturelle et de liens sociaux. Les valeurs qu'elle porte se trouvent parfois entravées par ses choix et insuffisances budgétaires. Que dire de l'augmentation du budget des armées, seul ministère qui n'aura pas à faire des économies, et les dépenses faites pour le dispositif « classe défense » ? Ou encore la poursuite du financement des « 2h de sport au collège » par le ministère des sports, dispositif au bilan plus que mitigé ?

Le SNEP-FSU souhaite donc rappeler avec force que le sport scolaire ne peut être la variable d'ajustement des politiques et finances publiques. La baisse de la subvention du ministère de l'éducation nationale de 300 000 euros, pourtant annoncée comme contractuelle, est un véritable scandale : une baisse de 8 % alors que l'UNSS organise la pratique de 1, 2 millions de jeunes soit près de 24 % des élèves scolarisés dans le 2nd degré.

Il est indispensable de garantir à l'UNSS des moyens pérennes, ambitieux et équitables sur l'ensemble du territoire. Car derrière les discours institutionnels sur l'importance et les bienfaits de l'activité physique pour la jeunesse, nous ne pouvons que dénoncer le désengagement progressif des financements publics pour le sport scolaire puisque les réductions des subventions des collectivités territoriales sont conséquentes elles aussi, parfois comprises entre 10 et 50 %, selon les territoires.

Les réalités de terrain demeurent préoccupantes. Dans de nombreux établissements, les difficultés financières, la hausse des coûts de transport, le manque d'installations disponibles et parfois l'augmentation des charges imposées par certaines collectivités pour leur utilisation, les tensions sur les moyens humains ou encore l'alourdissement des charges de travail fragilisent concrètement le fonctionnement des associations sportives.

Le budget qui nous est présenté aujourd'hui traduit d'ailleurs ces tensions. Derrière l'objectif affiché d'équilibre budgétaire apparaissent des choix contraints : suspension des compétitions internationales, inquiétudes sur les financements publics, augmentation continue des coûts de transport et disparités territoriales croissantes.

Nous avons lu avec attention la note de présentation du budget et retenu deux éléments qui nous font réagir. Alors qu'il existait des commissions ad hoc depuis plusieurs années et auxquelles nous participions en tant qu'administrateurs, la direction nationale fait des propositions sans avoir réuni ces commissions depuis longtemps.

- S'agissant du contrat licences et des affiliations, je cite : « il pourrait être envisagé d'indexer les produits des affiliations et contrat-licences au taux de l'inflation sous-jacente. Ces éléments pourraient être indiqués dans les prochains statuts ou faire l'objet d'une délibération de principe du conseil d'administration et de l'assemblée générale »

- Sur les transports : « À compter du 1er janvier 2027, un nouvel accord-cadre avec plus de 70 lots (...) sera opérationnel. L'accord cadre aura pour pertinence géographique le département, les coûts de prestation seraient trop importants pour envisager de définir des lots au niveau de chaque district. »

Les 3 groupes de travail permanents de l'UNSS annoncés à l'AG du 1er juillet 2025 ont été réunis le 5 mai dernier, j'ajouterais « le 5 mai seulement ». Pourtant ces deux propositions/décisions n'ont pas été évoquées. C'est pour le moins très déplaisant.

Nous avons, nous aussi, des propositions que nous soumettons depuis longtemps et que la direction nationale et le ministère persistent à ignorer : des accords cadre-transport au niveau des districts et le doublement de la subvention du ministère de l'EN. Et, juste pour rebondir ironiquement sur la proposition d'indexer les produits des affiliations et contrat licences au taux d'inflation sous-jacente, nous tenons à faire remarquer que le prix de la licence a augmenté deux fois depuis 2020, celui de l'affiliation une fois et que la subvention du MEN est la même depuis 2018. Si cette subvention était indexée, nous arriverions à 4,5 millions d'euros aujourd'hui (l'inflation étant d'environ 20% depuis 2018).

Enfin nous voulons pointer la situation préoccupante de la baisse du volume des IMP.A pour la coordination des districts et de leurs conséquences. Sans revenir sur les diminutions des deux années précédentes dans près d'un tiers des académies, nous sommes particulièrement inquiets. Pour exemple dans l'académie de Grenoble de nombreux coordonnateurs et coordonnatrices ont vu leurs IMP.A diminués voire supprimés. Certains et certaines ont poursuivi leur mission cette année mais ont ajusté leur engagement au prorata de leur indemnisation. Deux districts sont restés sans coordonnateur et aucune activité de district n'a été mise en œuvre, cela sans que ça ne n'émue ni l'institution ni la DN UNSS ... À Versailles c'est une baisse de 15% des IMP.A qui est envisagée pour la rentrée prochaine.

Au CA de décembre dernier, Monsieur HUBAC nous avait indiqué qu'une rencontre avec les Recteurs était prévue en 2026 (celle prévue en 2025 n'avait pas pu avoir lieu) et qu'un temps spécifique sur les questions sportives (EPS et sport scolaire) et la place de l'UNSS dans l'écosystème y serait positionnés. Nous d'ailleurs pas trouvé trace de ces propos dans le PV, pourtant nous les avons bien entendus et bien notés pour notre part. Qu'en est-il de cette réunion ? Les IMP.A par exemple seront-elles abordées ?

Nous concluons par le fait que l'UNSS ne peut durablement fonctionner dans une logique d'ajustement permanent. Les personnels, les équipes enseignantes d'EPS et les services UNSS tiennent aujourd'hui le système à bout de bras. Pourtant, les besoins augmentent : démocratisation de l'accès au sport scolaire, développement du sport partagé, féminisation des pratiques, prise en compte des territoires ultramarins et accompagnement des associations sportives les plus fragiles.

Le SNEP-FSU continuera donc à défendre : un financement national renforcé et pérenne de l'UNSS ; une compensation de l'augmentation des coûts de transport et d'organisation ; le retour du volume d'IMP.A pour la coordination des districts a minima égal à celui de l'année 2022-2023 ; une égalité réelle entre les territoires et le maintien d'une offre sportive ambitieuse, accessible à toutes et à tous les élèves.

Réponses du ministère

Attractivité du métier d'enseignant-e : Des moyens ont été dégagés avec le double concours et la réforme de la formation initiale. Forfait de 3h d'AS pour les lauréat-es à mi-temps, ; pas de forfait prévu pour les élèves fonctionnaires (*ndlr : le stage de pratique accompagnée sera réalisé sur le service du tuteur ou de la tutrice, une bagarre sera à mener dans les académies sur l'AS*)

Réponses du DN UNSS (JM. Serfaty)

IMP.A coordo district : a rédigé une note aux Recteurs/Dasen + aux cadres en territoires pour aider à la priorisation de l'attribution des IMP.A (dialogue services UNSS et autorités académiques). Il considère que les coordos d'activités n'ont pas priorité. Il s'appuie sur les réponses des cadres... (*ndlr : risque de voir des moyens disparaître si on suit sa note et non pas de garantir le volume d'IMP.A que nous réclamons. Il faudra batailler sur cette question dans les territoires*).

Budget UNSS : L'UNSS vit massivement avec des subventions d'Etat, le pays traverse une crise mais nous sommes les moins impactés. Les associations doivent prendre leur part car il y a une réalité fonctionnelle. Le prix de l'adhésion dans les AS n'est pas raisonnable (*ndlr : pas assez élevé ... il faudrait donc l'augmenter*).

Pour compléter cet article retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur [notre site](#)